



## SOMMAIRE

### Le mot de l'IA

#### Personnels : pp. 1 et 2

- CAPA SH – Session 2009
- Congés de formation professionnelle Année 2009-2010.
- Permutations informatisées. (demandes tardives)
- Le service social des personnels.

#### Formations : p. 3

- Formation Continue :
  - résultat de la relance,
  - le dispositif « Cellule d'écoute ».
- Formation « Danse à l'école ».

#### Fonctionnement de l'école : p. 3

- Bilan des séjours avec nuitée ou à l'étranger : comparatif 2006-07 et 2007-08.

#### Classe de découverte patrimoniale à Champlitte p. 4

- descriptif de la ressource.

#### Agenda : p. 3

- communiqué du CDDP 70.

## [Info spéciale mutations 2009](#)

## Le mot de l'IA

*L'année 2008 a été consacrée à une réforme capitale de notre École. Aujourd'hui, il existe partout un dispositif, et donc des moyens, consacrés à la prise en charge individualisée et rapide des élèves en difficulté.*

*En 2009, un bilan d'étape qualitatif sera réalisé dans chaque école. D'ores et déjà, nous savons que cette organisation nouvelle et les objectifs qui lui sont assignés sont l'objet d'un très large assentiment de tous les acteurs de l'École.*

*Permettez-moi en cette fin d'année de vous adresser mes meilleurs vœux de réussite professionnelle et personnelle pour l'année qui vient.*

Jean-Louis Brison

## Personnel

### CAPA SH – Session 2009

**Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap.**

Références : décret n° 2004-13 et arrêté du 5 janvier 2004 publiés au JO du 7 janvier 2004 (CAPA SH).

Une session d'examen en vue de l'obtention du CAPA SH est ouverte dans l'académie de Besançon au titre de l'année 2009.

Les demandes d'inscription aux épreuves du CAPA SH seront reçues, pour tous les candidats, quel que soit leur statut (candidats stagiaires, libres) à :

Inspection académique de la Haute-Saône  
Direction des ressources humaines – Gestion financière  
5 place Beauchamp – BP 419  
70013 VESOUL CEDEX

**du 1<sup>er</sup> décembre 2008 au 12 janvier 2009.**

Le dossier d'inscription sera, soit remis en mains propres, soit adressé au candidat qui aura préalablement établi une demande écrite accompagnée d'une enveloppe grand format timbrée à 1,33 € et libellée à son adresse.

## Personnel

### Congés de formation professionnelle – Année 2009-2010

**Réf. : décret n° 2007-1470 du 15 octobre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'Etat.**

Les dossiers peuvent être demandés à l'inspection académique, division des ressources humaines, ou être téléchargés sur le site de l'inspection académique.

Date limite de retour des dossiers à l'inspection académique le 11 février 2009.

[Note de service et dossier à télécharger sur le site Internet.](#)

### Permutations informatisées (Demandes tardives)

[BO spécial n° 7 du 6 novembre 2008](#)

Les personnels souhaitant demander un changement de département au titre du rapprochement de conjoint et qui ont eu connaissance de la mutation de leur conjoint après la fermeture du serveur internet (le 8 décembre 2008) pourront participer au mouvement national.

Un formulaire est à télécharger sur le site [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) rubriques « outils de documentation et information – agent de l'éducation nationale et recrutement » puis à transmettre à l'inspection académique, division des ressources humaines et à retourner pour le **20 février 2009** délai de rigueur.

Rappel concernant les personnels ayant effectué informatiquement leur demande de changement de département : les accusés de réception reçus dans les boîtes aux lettres Iprof devront parvenir à l'inspection académique, signés, éventuellement corrigés et accompagnés des pièces justificatives pour le **vendredi 19 décembre 2008**.

### Le service social des personnels

Où vous adresser :

Il y a désormais deux assistantes sociales du personnel sur le département de la Haute-Saône :

- |                        |  |
|------------------------|--|
| * Madame Anaïs BERTHEL | Secteur LURE LUXEUIL HERICOURT   |
| Permanence :           | Lundi et Mercredi : journée<br>Mardi et Jeudi : matin  |
|                        | Lycée Aragon à Héricourt – Tél. : 03 84 56 76 68<br>courriel : <a href="mailto:anais.berthel@ac-besancon.fr">anais.berthel@ac-besancon.fr</a>                      |
| * Madame Sonia JELSCH  | Le département de la Haute-Saône (sauf secteurs ci-dessus)   |
| Permanence :           | mardi et jeudi à l'inspection académique –<br>Tél. : 03 84 78 63 48<br>Courriel : <a href="mailto:ce.assper.ia70@ac-besancon.fr">ce.assper.ia70@ac-besancon.fr</a> |

L'assistante de service social est à l'écoute de toute personne confrontée à une situation l'amenant à rechercher information, conseil, soutien ou accompagnement. Astreinte au secret professionnel, les entretiens sont assurés dans le respect de la confidentialité.

Le service vise à concilier l'intérêt de la personne et celui de l'institution.

Du fait de leurs liens, les différentes sphères, professionnelles et personnelles peuvent être concernées :

- la vie familiale (relations conflictuelles, séparations, deuils, conduites addictives...)
- la santé (maladies, dispositifs spécifiques...)
- le secteur économique (difficultés financières...)
- le travail (situations particulières, conflictuelles, évaluations... )

[Visiter la page du service social.](#)

## Formation continue : résultat de la relance

Vous pouvez consulter l'état de vos candidatures sur le site :

<https://gaia.orion.education.fr/ga70/centrale/centrale>

en cliquant sur l'onglet suivi de formation et en saisissant votre NUMEN.

Les personnes qui ont participé à la relance sauront ainsi si elles ont été retenues aux dispositifs demandés. La fonction "présence" de cet espace numérique est en cours de mise à jour.

### Le dispositif « Cellule d'écoute »

(psychologues scolaires) n° 08D0700058 est instauré au niveau académique, la déclinaison départementale est donc annulée pour cette année.

### Contact :

Odile BERNARD-FRANCOIS  
Mission Formation continue 70  
03 84 78 63 25  
[ce.fc.ia70@ac-besancon.fr](mailto:ce.fc.ia70@ac-besancon.fr)

## Formations

### « Danse à l'école »

#### Ateliers de pratique et conférences 2008-09

Ces ateliers de formation se déroulent hors temps scolaire, principalement les mercredis ou samedis. Ils sont organisés par le Pôle de ressource régional DANSE de Franche-Comté.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant auprès de Dominique Vernet, CPD EPS 25, de préférence par courriel :

[dominique.vernet@ac-besancon.fr](mailto:dominique.vernet@ac-besancon.fr)

Votre inscription devra être confirmée par une fiche d'inscription à retourner au Pôle DANSE ; les propositions présentées sur la fiche descriptive le sont sous forme condensée ; pour plus de détails et pour remplir et envoyer la fiche d'inscription, se connecter sur :

<http://crdp.ac-besancon.fr/index.php?id=1402>

Publics visés : enseignants du 1er et 2nd degrés, étudiants d'UFRSTAPS et de l'IUFM, artistes chorégraphiques associés à des projets scolaires.

[Fiche descriptive.](#)

## Fonctionnement de l'École

### Bilan des séjours avec nuitée ou à l'étranger Comparatif 2006-07 et 2007-08.

Séjours avec nuitée du 1 <sup>er</sup> degré en 2006-2007		Classes		Élèves	
Au départ de la Haute-Saône	vers la Haute-Saône	73	9	1434	187
	hors département		64		1247
Classes extérieures accueillies en Haute-Saône		44		914	
Totaux :		117		2348	

La saison hiver-printemps 2007 représente **12 182** jours-élèves au départ de la Haute-Saône et **4662** jours-élèves pour les classes venues de l'extérieur. Légère augmentation de l'activité « classes de découvertes » par rapport à l'année précédente (2005-2006).

Séjours avec nuitée du 1 <sup>er</sup> degré en 2007-2008		Classes		Élèves	
Au départ de la Haute-Saône	vers la Haute-Saône	80	13	1616	244
	hors département		67		1372
Classes extérieures accueillies en Haute-Saône		39		864	
Totaux :		119		2480	

La saison 2007-2008 représente **12 027** jours-élèves au départ de la Haute-Saône et **4372** jours élèves pour les classes venues de l'extérieur.

L'activité est donc restée soutenue, avec une légère augmentation du nombre de projets d'une année sur l'autre. Ces derniers sont donc en moyenne plus courts.

# Classe de découverte patrimoniale à Champlitte

## Présentation du village de Champlitte

Petit bourg de 1800 habitants aux confins des « Trois Provinces » (Franche-comté, Bourgogne et Champagne), le site offre un potentiel de découvertes surprenant : le bourg classé « *Petite cité comtoise de caractère* », le château, monument historique, les musées départementaux *Albert et Félicie Demard*, le site naturel remarquable des pelouses sèches, l'activité viticole etc.. Fort de ce patrimoine architectural et naturel, le bourg de Champlitte accueille des classes de découverte patrimoniale depuis 2007.

### Le centre d'accueil

Le centre d'hébergement, tout récemment rénové, se situe au cœur même du bourg, dans le centre historique. Le collège Leroi Gourhan quant à lui met à la disposition des classes ses nombreux équipements et services : restauration traditionnelle, CDI, salle informatique, mini théâtre, équipements sportifs.

#### Demande de renseignements et inscriptions

Par téléphone :

- Collège Leroi Gourhan : 03 84 67 63 24
- Musée départemental *Albert et Félicie Demard* : 03 84 67 82 00
- Inspection Académique de la Haute-Saône - services  
« classes de découvertes et action culturelle » : 03 84 78 63 52

Par courrier électronique

- Musée : [musee-champlitte@cg70.fr](mailto:musee-champlitte@cg70.fr)
- Collège : [ce.070003y@ac-besancon.fr](mailto:ce.070003y@ac-besancon.fr)

Plaquette téléchargeable sur le site web

de Musées en Franche-Comté à la rubrique Champlitte :  
[http://www.musees-franche-comte.com/index.php?p=479&art\\_id](http://www.musees-franche-comte.com/index.php?p=479&art_id)



**Exemple de séjour** : chaque programme est réalisé en fonction des attentes du projet pédagogique de l'enseignant. Le programme suivant est un exemple de séjour pour une classe de CE2 :

	Matin		Après-midi	
Lundi	Installation dans les locaux et présentation du site et des lieux « repères »	Déjeuner au collège	Visite guidée du musée départemental des Arts et Traditions Populaires Atelier au musée « lanterne magique »	Dîner
Mardi	Sortie en forêt avec un agent O.N.F		Travail sur l'eau (la rivière le Salon passant à Champlitte) avec la Maison de la nature de Brussey (CPIE de la vallée de l'Ognon)	
Mercredi	Découverte du musée départemental des Arts et Techniques avec un médiateur Atelier « engrenages » avec des LEGO Dacta		Atelier théâtre	
Jeudi	Rallye dans Champlitte : découverte du centre historique du bourg		Activité découverte de l'architecture du château	
Vendredi	Rangement des bagages L'activité viticole à Champlitte : rencontre avec un viticulteur		Rencontre sportive avec une classe primaire de Champlitte	

Le séjour, qu'il soit de 2 ou 5 jours, peut prendre aussi une coloration plus artistique et plastique : la découverte des collections de marionnettes du musée est la porte d'entrée dans l'univers des marionnettes. La suite du séjour thématique prévoit la rencontre des enfants avec un marionnettiste qui les guidera dans la réalisation de marionnettes et de jeux théâtraux.

## AGENDA

### Communiqué du CDDP70

#### \* Créer des sons avec vos élèves avec Audacity

Comment et pourquoi utiliser un logiciel de son en classe ? Animation autour du logiciel Audacity au CDDP 70 à Vesoul le 14 janvier 2009 de 14 à 17h00. Tout public.

#### \* Education aux médias

Rencontre avec un journaliste du "Journal des enfants" pour préparer la semaine de la presse dans sa classe... avec ou sans JDE.

Mercredi 21 janvier, de 14H30 à 17H30, au CDDP70, à Vesoul.

#### \* Créer un document multimédia en classe

Comment produire facilement un document multimédia (images fixes ou animés + son + texte) pour des projets professeurs ou élèves.

Animation au CDDP 70 à Vesoul le 11 février de 14 à 17h00.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le site du CDDP70 :

<http://crdp.ac-besancon.fr/cddp70>